

89-90



# ASIE. — CHINE

## L'HABILLEMENT DES FEMMES CHINOISES ET TARTARES; ACCESSOIRES.

Les cartes à jouer.

			1			
2	3	4	5	6	7	

La chaumière.

8	9	10	11	12
13	14	15	16	17

N° 1. Chaussures; éventails; pendant d'oreille.

N° 2. Ménagère.

N° 3. Marchande de boutons.

N° 4. Bourgeoise.

N° 5. Chinoise des provinces du Sud.

N° 6. Mandarine.

N° 7. Mandarin.

Nos 8 à 17. Types divers.

On trouve dans notre planche Asie-Chine, ayant pour signe la Fourche, les traits principaux qui caractérisent la race dite jaune des Mongols, à laquelle appartiennent les Tartares Mantchoux et l'*homo sinicus* de la famille chinoise. Depuis plus de deux siècles que les Mantchoux ont conquis la Chine, les vaincus ont subjugué leurs vainqueurs par leurs mœurs, leur religion, leur littérature; cependant, malgré le mélange qui s'est produit, les traits de la race conquérante restent plus ou moins sensibles, et, quoique les Tartares aient adopté, pour la plupart, les coutumes stationnaires du Céleste Empire, on voit persister dans le costume des dames, par exemple, de certaines différences. Le type originaire étant connu, il faut y ajouter que l'embonpoint excessif, recherché par le Chinois qui veut avoir belle tournure, est au contraire redouté par les personnes du sexe féminin. Leur idéal est la femme souple, ressemblant à un *jeune saule*, comme se plaisent à la montrer les poètes chinois. L'horreur des Chinois pour les alliances étrangères est cause que la physionomie de la femme chinoise ne paraît pas avoir subi de modification depuis qu'on la connaît. Les auteurs anciens la montrent telle que la décrivent les voyageurs modernes. Il en est de même des mœurs, en général. Selon les prescriptions, toujours en vigueur, de l'ancien recueil des rites, le Li-Ki, la fille, dès l'âge de dix ans, ne sort plus; on lui apprend à filer le chanvre, à travailler la toile, à tisser diverses sortes d'étoffes, à préparer les habillements, etc., etc. C'est ainsi que les femmes de haut parage exécutent elles-mêmes presque tous les objets nécessaires à leur toilette, surtout les broderies et les fleurs artificielles, toute dame chinoise sachant non seulement filer au rouet et tisser à la navette, mais sachant aussi couper les vêtements et manier l'aiguille pour les coudre.

Les pièces principales de l'habillement des Chinoises, qui diffère peu de celui des hommes, sont : 1° le large caleçon, océan de soie bouffante, dit un voyageur, qui va de la ceinture à la hauteur des chevilles; il est lié par le haut avec une ceinture en étoffe, par le bas avec des rubans; 2° la *han-chaol*, chemisette en forme de tunique courte, s'ouvrant dans toute sa longueur sur le devant, s'attachant sur le côté, et ne descendant que jusqu'un peu au-dessous des hanches; il est d'usage de porter sous cette chemisette une espèce de filet de soie pour empêcher la tunique d'adhérer à la peau; 3° le *haol*, la longue robe fendue sur le côté, où elle

est attachée, servant de vêtement principal et dont les manches sont étroites et longues; c'est sur la grande robe que, d'ordinaire, on met la ceinture; 4° le *ma-coual*, sorte de surtout à manches larges et courtes qui servent de gants et de manchon. Le *ma-coual* qui se boutonne sur le côté, comme les deux premières tuniques, est plus ou moins long, mais toujours sensiblement plus court que la robe; c'est une blouse, une sorte de dalmatique, ouverte pour le passage de la tête, close ensuite; on le fend sur les côtés, pour lui donner un certain jeu.

Tous ces vêtements sont de coupe très simple. Le *ma-coual* des personnes distinguées est ordinairement bleu ou de couleur sombre. Les seules différences qui existent dans les vêtements proviennent de la nature des étoffes et du changement des saisons. L'étoffe que les personnes riches préfèrent pour l'été est une sorte de toile connue sous le nom de *ko-pou*, extrêmement fraîche et légère et d'un tissu assez fin. Au printemps et en automne on fait usage du *siao-kien*, étoffe non teinte, qui provient du ver à soie sauvage. On porte en hiver le *touan-tse*, satin beaucoup plus fort que celui d'Europe.

Les gens de qualité, pour mieux se garantir du froid, ont soin de faire doubler leurs vêtements des plus chaudes fourrures, telles que les plus belles peaux de renard, de zibeline et d'hermine, qui leur viennent de la Tartarie et des autres contrées septentrionales de l'Asie. Les gens de condition moins aisée se contentent de peaux de mouton ou de simples vêtements piqués de soie ou de coton. Certains Chinois ajoutent encore par les grands froids un long manteau d'une espèce de rat sauvage, appelé *tael-pi*, dont le poil long et très fourni se porte en dehors; mais ce manteau est surtout à l'usage des hommes et appartient aux personnages de haut rang.

On ajoute souvent par-dessus les vêtements un collet rond et plat, dont l'ouverture prenant le cou de près ne permettrait pas le passage de la tête; on l'agrafe pour le fermer une fois posé sur les épaules (voir n° 9). Les dames ont aussi une longue et fine cravate à bouts flottants (voir n° 6).

Il est sans cérémonie de laisser flotter la chemisette portée seule. Habituellement on l'attache avec une ceinture dont le fermoir est parfois incrusté de pierreries. En été, le caleçon fermé par des jambières posées dessus et la chemisette constituent le seul costume de la classe ouvrière. Les Pékinoises substituent fréquemment une veste courte au *ma-coual*.

Les dames portent sur elles l'appareil du fumeur, la blague où se loge la pipe et qui est pendue à la ceinture comme une espèce de ridicule, avec les éventails et autres objets usuels que l'on y suspend de même, par des cordons de soie. Dans les classes aisées, tout le monde est dans l'usage d'avoir sur soi des sachets d'odeur.

Les Chinoises portent des bas fabriqués d'étoffes différentes cousues ensemble, piquées et doublées en coton. Leurs chaussures sont de trois caractères, c'est-à-dire que les unes conviennent au pied qui a conservé sa forme naturelle, les autres, au pied réduit; les troisièmes ont pour but de procurer au pied de grandeur naturelle la physionomie du pied qui a souffert la réduction. Ce dernier soulier qu'on appelle le *brodequin de théâtre* est haut et court; très élevée sous le talon, très fine en avant, la semelle est disposée de telle sorte que le pied qui s'y pose ne peut marcher qu'en s'appuyant sur l'extrémité des doigts. Il n'est pas moins difficile de marcher avec cette chaussure qu'avec le pied mutilé même, mais la force de la mode est telle que les dames qui ont conservé leurs pieds dans leur forme naturelle dissimulent ce désavantage en se chaussant du brodequin de théâtre. Cette chaussure de contrebande offre une figure se rapprochant du soulier court à haut talon qui se trouve parmi les accessoires, n° 1; seulement, à la différence de celui-ci, qui est un véritable soulier de pied mutilé, le brodequin de théâtre est une bottine dont la tige entoure la cheville, justifiant pleinement le nom de pied de biche donné à ce genre de chaussures. Il n'est pas jusqu'aux femmes du peuple qui ne se servent du pied de biche les jours de fête pour se donner le plaisir d'avoir la démarche de bon ton.

Peut-être les pieds mutilés sont-ils en moindre quantité qu'ils ne le paraissent en Chine. Il est certain que cela varie selon les classes et surtout selon les localités. Si, dans beaucoup de provinces, une Chinoise de bonne famille se croit déshonorée lorsque ses parents n'ont pas pris soin de la déformer, car un pied long de deux ou trois pouces, outre son charme, montre que l'on n'est pas née pour le travail, il faut considérer que cette mode cruelle, combattue par tous les empereurs tartares, a, sur certains points au moins, plus d'apparence que de fond. Un Mantchou qui épouse une Chinoise ne veut pas qu'elle ait les pieds déformés. Les dames tartares et chinoises qui composent la cour des impératrices, ainsi que les femmes des nombreux fonctionnaires qui résident dans la capitale, ont conservé leurs pieds naturels; seulement toutes les élégantes, Chinoises ou Tartares, portent le brodequin de théâtre. A Canton, où la réduction du pied par mutilation se maintient, on ne martyrise qu'une fille sur cinq dans la famille. Sur cinq ou six femmes qu'il possède, un homme n'en a qu'une aux pieds déformés, sa première femme, et l'on apprécie cette femme selon la réduction plus ou moins grande de son pied.



ASIE

ASIA

ASIEN



IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>e</sup> PARIS

Audet lith.



CHINE

CHINA

CHINA



IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Nordmann lith.

Dans leur jeune âge, les Chinoises portent les cheveux épars; dès qu'elles sont devenues jeunes filles, elles tressent une natte, qu'elles laissent pendante ou qu'elles relèvent sur le sommet de la tête; une fois mariées, elles les portent toujours relevés et, en général, retenus par deux aiguilles d'ivoire, d'or, d'argent ou de quel qu'autre métal, croisées obliquement. A quinze ans, si elle est fiancée, une fille prend l'aiguille de tête. Chez les riches, des fleurs artificielles et des perles sont entrelacées de chaque côté de la tête. Les cheveux sont toujours soigneusement lissés avec une huile odorante. Les Chinoises pures ont les cheveux très mal plantés, affirme M. Madier de Montjau; peut-être faut-il attribuer à ce défaut l'usage où sont ces dames d'élargir leurs tempes en se rasant les cheveux, de les raser aussi sur le front, leur faisant former une ligne bien nette et deux angles qui, au besoin, sont rectifiés avec de l'encre. Les rites et la mode qui veulent que la Pékinoise soit toujours nu-tête, sont loin d'être les mêmes partout: non seulement il y a bien des arrangements de la chevelure, mais il s'y joint diverses coiffures de caractère national. Quelquefois toute la parure consiste en la coiffure dite de *phénix*, ornement en forme d'oiseau dont les deux ailes embrassent les tempes, la queue se relevant en aigrette, et le long cou du *fong-hoan*, élastique et mobile, projeté en avant du front, s'y agitant au plus léger mouvement. Cette parure originale, toujours très coûteuse, est parfois composée d'un groupe de *fong-hoan*, artistement entrelacés les uns dans les autres; cela constitue une sorte de diadème dont la tête est couronnée. Cette forme est typique; les ornements de ce genre ne sont jamais ni un bonnet ni un chapeau. A Soutchoou et Shanghai, par exemple, les femmes ont un diadème en velours ou en soie noire, dont nos exemples, n<sup>os</sup> 8, 9, 10, 12, 14 et 15, exposent les diverses dispositions. Le n<sup>o</sup> 10 montre le coussinet en carton doublé en soie noire posé sur la nuque et sur lequel sont enroulées les longues nattes des cheveux de la femme mariée. Ce coussinet, qui supporte les fleurs artificielles en plumes d'oiseaux ou simplement en papier et en verre coloré, parfois aussi la fleur de la saison montée sur fil d'archal, est attaché aux cheveux par la grande épingle en argent d'un pied de long qui traverse tout le chignon. Cet arrangement, tout à fait typique, désigne particulièrement la femme mariée. Quant aux Chinoises qui partagent leur chevelure *en bandeaux qui passent horizontalement au-dessus de l'oreille*, ce sont, dit M. Madier de Montjau (qui fait remarquer à ce sujet que les Japonaises ne se départent jamais de leurs modes locales sous aucun rapport) ce sont de celles qui ont besoin de plaire aux Européens. Nous n'avons pas à y insister.

Les femmes mettent presque toutes, et avec un abus dès longtemps signalé, du fard blanc et rose; dès l'âge de sept à huit ans une Chinoise commence à se peindre la figure. Les sourcils sont teints de noir, et au milieu de la lèvre inférieure ainsi qu'au bout du menton, on pose un rond d'un vermillon bien vif, de la grandeur d'un petit pain à cacheter. « Son visage a la blancheur de la farine, sa bouche est une cerise, » dit une complainte. Le nec-plus-ultra des femmes à la mode est de se tracer une petite raie de carmin verticale entre les deux yeux et de se poser des emplâtres aux tempes, verts, noirs ou bleus. Ces mouches de soie sont ornées quelquefois d'un bijou ou d'une paire de petites antennes terminées par des perles fines que le mouvement de la marche fait trembloter.

Les Chinoises élégantes se servent d'étuis pour conserver leurs ongles longs et en bon état. Ces étuis en argent sont quelquefois finement ciselés; exemple n<sup>o</sup> 8. L'usage des doigtiers d'argent est commun aux Tartares et aux Chinoises. Il est du meilleur genre de porter les ongles longs.

Les coiffures tartares diffèrent des chinoises. Les jeunes filles se font aussi des nattes, mais les femmes mariées affectent une mode particulière; une raie est tracée au milieu de la tête, les cheveux sont divisés en deux parties, chacune nouée au sommet de la tête; au point de jonction, on place horizontalement une palette de métal longue de vingt-cinq centimètres, sur laquelle les cheveux se dressent à droite et à gauche; des nœuds de cordonnets rouges les fixent, et des fleurs vraies ou artificielles, de longues aiguilles terminées en cure-oreille, des papillons naturels ou fantastiques, complètent l'édifice. Ces coiffures se simplifient avec l'âge et la chute des cheveux. Les n<sup>os</sup> 11 et 13 offrent des exemples de cette coiffure de la femme mariée tartare. Toutefois, dans la plénitude de son caractère, la chevelure est beaucoup plus volumineuse et les deux bouffants sont plus hauts; cela offre quelque peu l'aspect de la tête de mouche avec ses deux gros yeux saillants.

Les femmes tartares se fardent comme les chinoises et se défigurent aussi avec le blanc, le rouge et l'encre de Chine. Elles ont des allures plus vives; jeunes, elles portent volontiers un costume se rapprochant de celui des hommes; elles se coiffent alors très coquettement d'un chapeau de feutre à la Périnet Leclerc, dit M. T. Choutzé; leur robe est plus courte, et leurs cheveux tressés en une seule natte tombent sur une veste ou un gilet festonné d'arabesques. Leur chemise est de coton ou de soie. Leur pantalon est identique à celui des hommes; il s'attache de même sur la chaussette blanche, bleue ou nankin, avec un ruban de couleur voyante; elles portent un tablier plissé noué autour de la taille, faisant le tour du corps, qui constitue une sorte de jupon. Leur longue robe servant de pardessus est sans ceinture. Les différentes pièces de leur habillement sont généralement de couleur mais

unie, bordées d'un large galon plus ou moins agrémenté de broderies. En somme, bien que les Tartares aient emprunté à la Chine plus de coutumes qu'ils ne leur en ont imposé, leurs femmes semblent avoir peu imité les Chinoises. On les voit allant seules par les rues de Pékin, tantôt à pied tantôt à cheval, à la manière des hommes. Leur attitude est généralement moins modeste que celle de la Chinoise habituée à demeurer scrupuleusement renfermée dans la maison. Notre n° 14, qui montre le jupon et la veste sans manches, et aussi une coiffure de cuir ornée de pendentifs, décèle la femme tartare; ses vêtements sont de coton, sauf la veste galonnée qui est de velours. Il en est de même pour la ménagère, n° 2, dont les cheveux, partagés en deux bandeaux ondes surmontés d'un chapeau de feutre, paraissent de même caractère. Les vêtements sont aussi de coton, les manches bordées de velours. Le parasol que tient cette dernière dame et que la marchande de boutons, aux vêtements tout à fait rudimentaires, porte ouvert, est, comme on le sait, inséparable de tout Chinois. La monture du plus ordinaire, comme est celui de la marchande, est faite de bambou; le tégument est de peau de poisson dont l'odeur forte ne se dissipe qu'avec le temps. Le parasol de la ménagère se termine en un crochet qui sert à le suspendre à la ceinture.

Le n° 5 est une Chinoise de Tong-King; l'aspect de ce costume, qui n'a de commun avec celui décrit que le principe de la longue enveloppe dont le peu de plis ne décèlent aucune forme, suffit pour démontrer la diversité des modes ainsi que celle des types dans un pays aussi étendu que la Chine, dont les températures sont si variées.

La mandarine n° 6 est entièrement vêtue de soie; son peigne est de cuir. Quant au mandarin n° 7, nous renvoyons, à propos de ce qui est dit de ces dignitaires, à la planche Chine, ayant pour signe la Faux. La tête rasée, sauf la longue queue dont les cheveux sont nattés, est pour les Chinois une mode des temps relativement modernes; elle leur a été imposée par les Tartares. Le *talapat*, évent ou cache-soleil, qui sert en même temps d'écran contre la poussière, est une des variantes de l'éventail; il ne se replie pas. Les formes en sont variées et le plus généralement la feuille est de figure plus ou moins proche de celle des nénuphars. Nous en donnons quelques-uns des plus simples, parmi nos accessoires, n° 1. C'est du bambou, paré de papier sur les deux faces. Le plus grand est un exemple du luxe avec lequel les objets de ce genre sont souvent décorés. La monture est en os, l'écran en plumes, sur lesquelles des fleurs et des figures sont peintes; une houppes de soie est au milieu.

Cette série d'accessoires se termine par un de ces pendants d'oreilles que portent les femmes et qui sont toujours de forme allongée. L'anneau de celui-ci est en or, et les pendants sont en perles de verre.

Les n°s 1 à 7 proviennent de la Collection ethnographique formée au Musée du Louvre, section de la Marine.

Les n°s 8 à 17 sont des documents photographiques provenant principalement de Shanghai. Nous en avons respecté le coloris fait en Chine, quoique l'uniformité des couleurs employées nous paraisse plutôt une économie industrielle qu'autre chose.

*Voir pour le texte : Escayrac de Lauture, Mémoire sur la Chine. — M. A. Poussièlque, Relation du voyage de Shanghai à Moscou (Tour du monde, 1864). — Thompson, Voyage en Chine (ibid., 1875). — T. Choutzé, Pékin et le Nord de la Chine (ibid., 1876). — M. Madier de Montjau, Extérieur comparé des Chinois et des Japonais, 1874. — J. Arène, La Chine familière et galante (Paris, 1875). — L. Aug. Martin, La Femme en Chine (Paris, 1876). — L'abbé O. Girard, France et Chine (Paris, 1876).*

